

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-027 Rev 00****L'Organisme d'inspection :****EPE-MAGI SPA****Z.I Réghaia, lot n° 378, section
n° 06, zone B, Réghaia Alger -ALGERIE**

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : **ISO/CEI 17020:2012** en tant qu'organisme d'inspection de (type C) dans les domaines :

➤ **Produit et composant industriels**
CONTROLE NON DESTRUCTIF (RT/PT/VT)

Note : Un organisme de **type C** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	-Siege Social : Z.I Réghaia, lot n° 378, section n° 06, zone B, Réghaia Alger -Tel: (213) 23 86 42 36 à 38 -Fax: (213) 23 86 42 39 -Site Web: www.mgi-rouiba.dz
------------------------	---

Date de prise d'effet : 01 Décembre 2020**Date de fin de validité : 30 Novembre 2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : I. Produit et composant industriels				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
1.1 CONTROLE NON DESTRUCTIF	RT	<ul style="list-style-type: none"> - Avant mise en service - Pendant la fabrication - Avant la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Négatoscope - Densitomètre 	<ul style="list-style-type: none"> - ASME V : Non Destructive Examination - Article 2 - ASME VIII, Div I : ASME Boiler and Pressure Vessel Code
	PT	<ul style="list-style-type: none"> - Avant mise en service - Pendant la fabrication - Avant la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> - Radiometre - Thermomètre laser 	<ul style="list-style-type: none"> - ASME V - Non Destructive Examination Article 6 - ASME VIII DIV 1
	VT	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle visuel sur des assemblages soudés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mètre ruban - Thermomètre - jauge - marqueur d'inspection - Règle en acier 	<ul style="list-style-type: none"> - ISO 17637 contrôle visuel des assemblages soudés par fusion. - ISO 6520-1 classification des défauts. - ISO 5817-2014 F niveau de qualité par rapport aux défauts.